

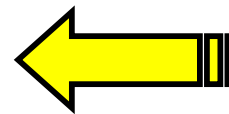
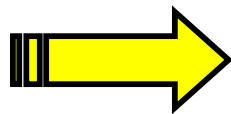
# CRITERIUMS PROVINCIAUX SENIORS

## ELIMINATOIRES

05 octobre 2008

LIBIN

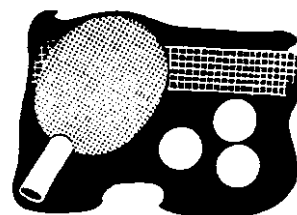
Complexe sportif



**Le Dimanche 05 Octobre 2008** le club de **On** organisera les critères provinciaux séniors. Ceux ci auront lieu au complexe sportif de LIBIN.

Les finales se dérouleront le Dimanche 09 novembre 2008 à partir de 09H00

Les **Séries** organisées sont les suivantes: NC, E, D, C, B Messieurs.  
NC, D, C, B Dames.



Les Messieurs et Dames B ne disputeront les éliminatoires que s'il y a plus de 10 inscriptions. Ils sont cependant priés de s'inscrire dès à présent et seront avertis de l'organisation ou non d'une éliminatoire.

Afin d'éviter de faire venir tous les joueurs à la même heure et d'attendre assez longtemps avant de disputer les matches, **l'horaire** suivant est établi :

8h30 pour les NC, E, D Messieurs NC et D Dames

13h30 pour les C et B Messieurs et Dames

### Inscriptions:

Les inscriptions devront se faire directement sur le site provincial ou par écrit ou par fax au moyen du formulaire ci-contre chez Dany ROBERT - Rue Al Copette,5- 6900 MARLOIE

Les inscriptions sont également acceptées par E mail ([robert.daniel@skynet.be](mailto:robert.daniel@skynet.be)) au moyen du formulaire disponible sur le site [www.frbttluxembourg.be](http://www.frbttluxembourg.be)

Les inscriptions doivent être chez Dany ROBERT pour le **30 septembre au plus tard** Attention, c'est plus tôt que d'habitude... inutile de téléphoner le jeudi soir...

Avis aux habituels retardataires, cette date sera scrupuleusement respectée.

Le droit d'inscription a été fixé à **5 €**. Ce droit d'inscription sera facturé au club d'appartenance des joueurs sur la note de frais récapitulative qui leur sera adressée en temps opportun.

Pour ce faire, un relevé avec la liste des joueurs inscrits sera fourni à chaque club concerné.

Les inscriptions préciseront les nom, prénom, classement, club et date de naissance et ceci pour tous les joueurs.

Le joueur régulièrement inscrit pour les éliminatoires ou qualifié pour les finales qui ne se présentera pas sans justification (à fournir dans les 48 heures après la compétition) ou qui abandonnera en cours de compétition sans autorisation du juge-arbitre sera automatiquement pénalisé d'une amende de 25 €

